

Le camping

Accueil : le bureau d'accueil est ouvert de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les arrivées s'effectuent à partir de 15h, les départs avant 11h

Païement : carte bancaire, espèces, chèques, chèques vacances

Possibilité de se procurer à l'accueil brochures touristiques, jetons de lavage et séchage.

La distribution de courrier se fait dans les casiers prévus à partir de 14h, dépôt toute la journée dans une boîte prévue à cet effet

Téléphone : 03.22.27.02.65 Mail : info@camping-laprairie.fr

Messages éventuels à enlever à l'accueil suivant le tableau d'affichage.

Conditions générales de réservation d'un emplacement

La réservation ne pourra être prise en considération qu'après signature du contrat ci-joint et accord de notre part confirmé par lettre.

Cette demande de réservation doit être accompagnée lors de l'envoi du contrat d'un acompte de 25 % à l'ordre du camping la prairie. Il est possible de réserver au téléphone au moyen de la carte bancaire, dans ce cas, le client est censé avoir pris connaissance du règlement intérieur du camp et des conditions générales de location. **Le contrat de location est nominatif et ne peut en aucun cas être cédé ou sous loué.**

L'emplacement est déterminé par le gestionnaire qui tient compte autant que possible des désirs du client. Ces désirs sont à préciser lors de la réservation mais ne peuvent jamais être garantis ou exigés, l'optimisation du planning étant toujours prioritaire.

Le montant total du séjour moins l'acompte doit être réglé au plus tard le jour de l'arrivée et avant toute installation.

Une nuitée s'entend pour une période d'occupation de 2 heures minimum de 15h le jour de l'arrivée à 11h le jour du départ.

En cas de retard d'arrivée, sans avis, passé un délai de 24h, la direction se réserve le droit de disposer de l'emplacement retenu.

Le séjour est facturé de la date de retenue à la date de départ mentionnée sur le contrat même en cas d'arrivée tardive ou de départ précoce (qui est toujours considéré comme définitif et non remboursable quelle qu'en soit la raison, au départ du client la parcelle redevient immédiatement à disposition du camping). En cas d'annulation sans avis, la direction se réserve le droit de réclamer l'intégralité du séjour réservé. En cas d'annulation par lettre recommandée avec accusé de réception (les annulations par téléphone ne sont pas admises) au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte est restitué. Dans tous les autres cas l'acompte n'est pas remboursé, **nous attirons votre attention sur la possibilité de souscrire une assurance annulation auprès de la FFCC ou de votre assureur habituel.**

Toute fausse déclaration sur le nombre d'occupants pourra entraîner l'expulsion sans remboursement ni indemnité. Les mineurs doivent obligatoirement être accompagnés d'un majeur lors d'un séjour et doivent présenter une autorisation parentale à leur arrivée.

Un seul véhicule par emplacement, tout véhicule supplémentaire sur l'emplacement ou le parking sera facturé.

Animaux : ils sont acceptés sur les emplacements, doivent être tenus en laisse sur le camping, tatouage et vaccination contre la rage obligatoires (arrêté du 30/06/1992), le carnet de vaccination est à présenter à l'arrivée. Ils ne doivent pas être laissés seuls dans un véhicule, caravane, tente ou sur l'emplacement.

Des sachets sont à votre disposition gratuitement à l'accueil pour ramasser leurs éventuelles souillures.

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping. En cas de litige, vous pouvez adresser une réclamation écrite par Lettre Recommandée avec AR à la réception de l'établissement. Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée ou en cas d'absence de réponse, conformément à l'article L. 612-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS dont nous relevons par voie électronique: www.medicys.fr ou par voie postale: MEDICYS – 73 Boulevard de Clichy – 75009 PARIS".